

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00363

Numéro SIREN : 332 691 005

Nom ou dénomination : COGES

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000591

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/000591**
n°de gestion : **1985B00363**
n°SIREN : **332 691 005 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 21/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

COGES - Société anonyme à conseil d'administration
1 boulevard de la Chantourne 38700 la Tronche -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1499045

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 31/05/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 258	5 258		
Fonds commercial (1)	1 445 419		1 445 419	1 398 519
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	703 156	606 068	97 088	108 872
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 068 935		1 068 935	1 068 935
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 151		14 151	15 765
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 236 919	611 327	2 625 592	2 592 091
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 153 871	64 002	1 089 869	1 052 449
Autres créances	106 043		106 043	73 664
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	485 413		485 413	431 139
Charges constatées d'avance (3)	33 699		33 699	25 137
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 779 026	64 002	1 715 024	1 582 390
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 015 945	675 329	4 340 617	4 174 481
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



TRIBUNAL de COMMERCE
GREFFE le :

24 DEC. 2019

Sous le N° 591

BILAN PASSIF

	30/06/2019	31/05/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	420 000	420 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	468 979	468 979
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	42 000	42 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 850	1 850
Autres réserves	472 278	656 898
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	540 262	457 140
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	22 895	13 876
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 968 264	2 060 743
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		6 000
Provisions pour charges	54 267	48 310
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	54 267	54 310
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	624 019	781 918
Emprunts et dettes financières diverses (3)	189 432	2 212
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 848	147 557
Dettes fiscales et sociales	897 407	837 014
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 200	8 356
Produits constatés d'avance	399 179	282 371
TOTAL DETTES (1)	2 318 085	2 059 428
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 340 617	4 174 481
(1) Dont à plus d'un an (a)	469 420	624 676
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 848 665	1 434 752
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2019	31/05/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	73		73	920
Production vendue (services)	4 564 641	970	4 565 611	4 032 045
Chiffre d'affaires net	4 564 714	970	4 565 684	4 032 965
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 645	11 217
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			59 996	66 627
Autres produits			820	1 150
Total produits d'exploitation (I)			4 630 145	4 111 959
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			769 371	719 494
Impôts, taxes et versements assimilés			150 318	137 765
Salaires et traitements			1 933 540	1 653 197
Charges sociales			695 826	628 835
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			47 455	46 027
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			64 002	53 810
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			5 957	4 378
Autres charges			397 019	340 619
Total charges d'exploitation (II)			4 063 489	3 584 124
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			566 656	527 835
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			132 840	43 947
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				70
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			132 840	44 017
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 483	5 174
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 483	5 174
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			128 357	38 843
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			695 013	566 679

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2019	31/05/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 991	77 990
Sur opérations en capital	1 614	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	10 605	77 990
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 324	4 042
Sur opérations en capital	1 614	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 019	8 326
Total charges exceptionnelles (VIII)	18 958	12 368
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-8 353	65 622
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	146 398	175 161
Total des produits (I+III+V+VII)	4 773 590	4 233 967
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 233 328	3 776 827
BENEFICE OU PERTE	540 262	457 140
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	132 840	44 017
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SA COGES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 4 340 617 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 540 262 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/06/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/07/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les

REGLES ET METHODES COMPTABLES

immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le produit du CICE théorique comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 36 714 euros.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes

comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Travaux en cours clients : Les travaux en cours à la date de clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode à l'avancement. Ils figurent en "clients factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.
- Il est précisé ici qu'il s'agit d'options définies par le groupe In Extenso et non de dérogations comme mentionné dans l'en-tête de ce paragraphe.

FAITS CARACTERISTIQUES

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

La date de fin d'exercice ayant été modifiée, l'exercice clos au 30/06/2019 est sur 13 mois tandis que celui de l'exercice précédent était sur 12 mois.

Autres éléments significatifs

Identité de la société mère consolidant les comptes :

SAS AVENIR IE au capital de 65 086 020€

106 cours Charlemagne

69002 LYON

siren : 844 333 245

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 398 519	46 900		1 445 419
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 258			5 258
Immobilisations incorporelles	1 403 777	46 900		1 450 677
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	437 158	10 376	15 256	432 278
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	256 718	25 294	11 135	270 878
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	693 876	35 670	26 391	703 156
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 068 935			1 068 935
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	15 765		1 614	14 151
Immobilisations financières	1 084 699		1 614	1 083 085
ACTIF IMMOBILISE	3 182 353	82 570	28 005	3 236 919

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	46 900	35 670		82 570
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	46 900	35 670		82 570
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		26 391	1 614	28 005
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		26 391	1 614	28 005

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion (mali technique).

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

30/06/2019

Éléments achetés	158 413
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 287 006
Total	1 445 419

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES										
SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales										
(détenues à + 50 %)										
SA ALPEXC	105	384	99,88	1 069	1 069			940	77	133
- Participations										
(détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 258			5 258
Immobilisations incorporelles	5 258			5 258
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	395 359	13 221	15 256	393 324
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	189 645	34 234	11 135	212 744
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	585 004	47 455	26 391	606 068
ACTIF IMMOBILISE	590 262	47 455	26 391	611 327

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 307 764 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 151		14 151
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 153 871	1 153 871	
Autres	106 043	106 043	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	33 699	33 699	
Total	1 307 764	1 293 613	14 151
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE hors groupe	177 449
Total	177 449

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	53 810	64 002	53 810	64 002
Total	53 810	64 002	53 810	64 002
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		64 002	53 810	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 420 000,00 euros décomposé en 16 800 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/11/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	457 140
Prélèvements sur les réserves	284 760
Total des origines	741 900
Affectations aux réserves	100 140
Distributions	641 760
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	741 900

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2019
Capital	420 000				420 000
Primes d'émission	468 979				468 979
Réserve légale	42 000				42 000
Réserves générales	656 898	-184 620	100 140	284 760	472 278
Réserves réglementées	1 850				1 850
Résultat de l'exercice	457 140	-457 140	540 262	457 140	540 262
<i>Dividendes</i>		641 760			
Provisions réglementées	13 876		9 019		22 895
Total Capitaux Propres	2 060 743		649 422	741 900	1 968 264

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	13 876	9 019		22 895
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	13 876	9 019		22 895

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	9 019

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	6 000		6 000		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	48 310	5 957			54 267
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	54 310	5 957	6 000		54 267
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 957	6 000		
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 318 085 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	624 019	154 599	469 420	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 848	185 848		
Dettes fiscales et sociales	897 407	897 407		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	211 632	211 632		
Produits constatés d'avance	399 179	399 179		
Total	2 318 085	1 848 665	469 420	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	158 117			
(**) Dont envers les groupes et associés	189 432			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 4 656 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	14 151
Fournisseurs - FAR hors groupe	56 346
ICNE s/ emprunts hors clientèle	602
Dettes provisionnées pour CP	152 477
Dettes provisionnées pour RTT	11 692
Personnel - Autres charges à payer	125 000
Personnel - Interressement à payer	57 000
Orga. sociaux - CS sur CP	62 484
Orga. sociaux - CS sur RTT	4 794
Orga. sociaux - Autres CS à payer	56 250
Charges à payer form prof. contin	10 345
Charges à payer particip eff constr	7 607
Charge à payer - CFE	662
Charges à payer - CVAE	30 800
Charge à payer - TVTS	247
Charge à payer - Taxe handicap	2 010
RRR à accorder et autres AAE	8 572
Divers - Charges à payer	1 198
Total	602 237

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	33 699		
Total	33 699		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	399 179		
Total	399 179		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	73		73
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 478 831	970	4 479 801
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	85 810		85 810
TOTAL	4 564 714	970	4 565 684

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 020 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	186	
	186	
Total	186	

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	75	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 249	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 614	
Amortissements dérogatoires	9 019	
Rentrées sur créances amorties		2 914
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 077
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 614
TOTAL	18 958	10 605

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	658 299	109 684	548 615
+ Résultat exceptionnel	-8 353		-8 353
- Participations des salariés			
Résultat comptable	649 946	109 684	540 262

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 4 743 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Montant

Accroissements de la dette future d'impôt

Liés aux amortissements dérogatoires	22 895
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	

Liés à d'autres éléments

A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	22 895
---	---------------

Allègements de la dette future d'impôt

Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	5 957

Liés à d'autres éléments

B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	5 957
--	--------------

C. Déficits reportables

D. Moins-values à long terme

Montant de la dette future d'impôt	5 646
---	--------------

(A - B - C - D) * 33 1/3 %

COGES
Société Anonyme
Au capital de 420 000 euros
Siège social : 1 bis, boulevard de la Chantourne
38700 LA TRONCHE
332691005 RCS GRENOBLE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 5 DECEMBRE 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 540 262,47 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	540 262,47 euros
A titre de dividendes aux actionnaires	372 960,00 euros
Soit 22,20 euros par action	
Le solde, en totalité au compte "autres réserves"	167 302,47 euros

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 5 décembre 2019.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 88,80 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 372 871,20 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit

de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<u>Exercice clos le</u>	<u>Revenus éligibles à l'abattement</u>		<u>Revenus non éligibles à l'abattement</u>
	<u>Dividendes</u>	<u>Autres revenus distribués</u>	
<u>31 mai 2018</u>	<u>63,75 €</u>		<u>356 936,25 €</u>
<u>31 mai 2017</u>	<u>72,00 €</u>		<u>302 328,00 €</u>
<u>31 mai 2016</u>	<u>64,80 €</u>		<u>272 095,20 €</u>

Par ailleurs, l'assemblée générale ordinaire du 28 février 2019 a décidé une distribution d'un montant de 284 760 euros prélevé sur le compte « autres réserves », étant précisé que :

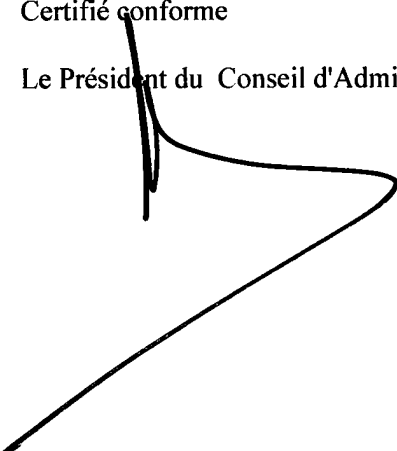
- le montant éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50,85 euros,
- le montant non éligible à l'abattement de 40 % s'élève 284 760 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 DECEMBRE 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Président du Conseil d'Administration



Société Anonyme
COGES
1 bis, boulevard de la Chantourne
38700 LA TRONCHE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice de 13 mois clos le 30 juin 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 13 mois clos le 30 juin 2019

Société Anonyme

COGES

1 bis, boulevard de la Chantourne

38700 LA TRONCHE

A l'assemblée générale de la société **COGES**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **COGES** relatifs à l'exercice de 13 mois clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juin 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Fonds commercial » de l'annexe (page 11) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fonds commercial.
- La note « Immobilisations financières » de l'annexe (pages 12) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

.../...

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 20 novembre 2019



Albert ABEHSSERA

Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 31/05/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	5 258	5 258		
Fonds commercial (1)	1 445 419		1 445 419	1 398 519
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	703 156	606 068	97 088	108 872
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 068 935		1 068 935	1 068 935
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 151		14 151	15 765
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 236 919	611 327	2 625 592	2 592 091
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 153 871	64 002	1 089 869	1 052 449
Autres créances	106 043		106 043	73 664
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	485 413		485 413	431 139
Charges constatées d'avance (3)	33 699		33 699	25 137
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 779 026	64 002	1 715 024	1 582 390
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 015 945	675 329	4 340 617	4 174 481

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

BILAN PASSIF

	30/06/2019	31/05/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	420 000	420 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	468 979	468 979
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	42 000	42 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 850	1 850
Autres réserves	472 278	656 898
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	540 262	457 140
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	22 895	13 876
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 968 264	2 060 743
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		6 000
Provisions pour charges	54 267	48 310
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	54 267	54 310
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	624 019	781 918
Emprunts et dettes financières diverses (3)	189 432	2 212
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 848	147 557
Dettes fiscales et sociales	897 407	837 014
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 200	8 356
Produits constatés d'avance	399 179	282 371
TOTAL DETTES (1)	2 318 085	2 059 428
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 340 617	4 174 481
(1) Dont à plus d'un an (a)	469 420	624 676
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 848 665	1 434 752
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardner
75017 PARIS

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2019	31/05/2018
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	73		73	920
Production vendue (services)	4 564 641	970	4 565 611	4 032 045
Chiffre d'affaires net	4 564 714	970	4 565 684	4 032 965
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 645	11 217
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			59 996	66 627
Autres produits			820	1 150
Total produits d'exploitation (I)			4 630 145	4 111 959
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			769 371	719 494
Impôts, taxes et versements assimilés			150 318	137 765
Salaires et traitements			1 933 540	1 653 197
Charges sociales			695 826	628 835
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			47 455	46 027
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			64 002	53 810
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			5 957	4 378
Autres charges			397 019	340 619
Total charges d'exploitation (II)			4 063 489	3 584 124
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			566 656	527 835
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			132 840	43 947
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				70
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			132 840	44 017
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 483	5 174
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 483	5 174
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			128 357	38 843
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			695 013	566 679

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

COMPTES DE RESULTAT

	30/06/2019	31/05/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 991	77 990
Sur opérations en capital	1 614	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	10 605	77 990
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 324	4 042
Sur opérations en capital	1 614	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 019	8 326
Total charges exceptionnelles (VIII)	18 958	12 368
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-8 353	65 622
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	146 398	175 161
Total des produits (I+III+V+VII)	4 773 590	4 233 967
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 233 328	3 776 827
BENEFICE OU PERTE	540 262	457 140
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	132 840	44 017
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SA COGES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 4 340 617 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 540 262 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/06/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/07/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

Albert ABEISSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les

REGLES ET METHODES COMPTABLES

immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le produit du CICE théorique comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 36 714 euros.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes

comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Travaux en cours clients : Les travaux en cours à la date de clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode à l'avancement. Ils figurent en "clients factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.
- Il est précisé ici qu'il s'agit d'options définies par le groupe In Extenso et non de dérogations comme mentionné dans l'en-tête de ce paragraphe.

Albert ABEISSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

FAITS CARACTERISTIQUES

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

La date de fin d'exercice ayant été modifiée, l'exercice clos au 30/06/2019 est sur 13 mois tandis que celui de l'exercice précédent était sur 12 mois.

Autres éléments significatifs

Identité de la société mère consolidant les comptes :

SAS AVENIR IE au capital de 65 086 020€

106 cours Charlemagne

69002 LYON

siren : 844 333 245

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 398 519	46 900		1 445 419
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 258			5 258
Immobilisations incorporelles	1 403 777	46 900		1 450 677
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	437 158	10 376	15 256	432 278
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	256 718	25 294	11 135	270 878
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	693 876	35 670	26 391	703 156
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 068 935			1 068 935
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	15 765		1 614	14 151
Immobilisations financières	1 084 699		1 614	1 083 085
ACTIF IMMOBILISE	3 182 353	82 570	28 005	3 236 919

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	46 900	35 670		82 570
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	46 900	35 670		82 570
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		26 391	1 614	28 005
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		26 391	1 614	28 005

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion (mali technique).

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

30/06/2019

Éléments achetés	158 413
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 287 006
Total	1 445 419

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

/ Jean ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES										
SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales										
(détenues à + 50 %)										
SA ALPEXC	105	384	99,88	1 069	1 069			940	77	133
- Participations										
(détenues entre 10 et 50%)										

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX

SUR LES AUTRES TITRES

- Autres filiales françaises
- Autres filiales étrangères
- Autres participations françaises
- Autres participations étrangères

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 258			5 258
Immobilisations incorporelles	5 258			5 258
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	395 359	13 221	15 256	393 324
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	189 645	34 234	11 135	212 744
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	585 004	47 455	26 391	606 068
ACTIF IMMOBILISE	590 262	47 455	26 391	611 327

Albert ABEISSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 307 764 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 151		14 151
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 153 871	1 153 871	
Autres	106 043	106 043	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	33 699	33 699	
Total	1 307 764	1 293 613	14 151
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE hors groupe	177 449
Total	177 449

Albert ABEHSSEBA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	53 810	64 002	53 810	64 002
Total	53 810	64 002	53 810	64 002
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		64 002	53 810	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 420 000,00 euros décomposé en 16 800 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/11/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	457 140
Prélèvements sur les réserves	284 760
Total des origines	741 900
Affectations aux réserves	100 140
Distributions	641 760
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	741 900

Albert ABEHSSEKA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2019
Capital	420 000				420 000
Primes d'émission	468 979				468 979
Réserve légale	42 000				42 000
Réserves générales	656 898	-184 620	100 140	284 760	472 278
Réserves réglementées	1 850				1 850
Résultat de l'exercice	457 140	-457 140	540 262	457 140	540 262
<i>Dividendes</i>		641 760			
Provisions réglementées	13 876		9 019		22 895
Total Capitaux Propres	2 060 743		649 422	741 900	1 968 264

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	13 876	9 019		22 895
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	13 876	9 019		22 895

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	9 019

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	6 000		6 000		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	48 310	5 957			54 267
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	54 310	5 957	6 000		54 267
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 957	6 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 318 085 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	624 019	154 599	469 420	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 848	185 848		
Dettes fiscales et sociales	897 407	897 407		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	211 632	211 632		
Produits constatés d'avance	399 179	399 179		
Total	2 318 085	1 848 665	469 420	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	158 117			
(**) Dont envers les groupes et associés	189 432			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 4 656 euros.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	14 151
Fournisseurs - FAR hors groupe	56 346
ICNE s/ emprunts hors clientèle	602
Dettes provisionnées pour CP	152 477
Dettes provisionnées pour RTT	11 692
Personnel - Autres charges à payer	125 000
Personnel - Interressement à payer	57 000
Orga. sociaux - CS sur CP	62 484
Orga. sociaux - CS sur RTT	4 794
Orga. sociaux - Autres CS à payer	56 250
Charges à payer form prof. contin	10 345
Charges à payer particip eff constr	7 607
Charge à payer - CFE	662
Charges à payer - CVAE	30 800
Charge à payer - TVTS	247
Charge à payer - Taxe handicap	2 010
RRR à accorder et autres AAE	8 572
Divers - Charges à payer	1 198
Total	602 237

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	33 699		
Total	33 699		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	399 179		
Total	399 179		

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	73		73
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 478 831	970	4 479 801
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	85 810		85 810
TOTAL	4 564 714	970	4 565 684

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 020 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	186	
	186	
Total	186	

Albert ABENESSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	75	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 249	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 614	
Amortissements dérogatoires	9 019	
Rentrées sur créances amorties		2 914
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 077
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 614
TOTAL	18 958	10 605

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	658 299	109 684	548 615
+ Résultat exceptionnel	-8 353		-8 353
- Participations des salariés			
Résultat comptable	649 946	109 684	540 262

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 4 743 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Montant

Accroissements de la dette future d'impôt

Liés aux amortissements dérogatoires	22 895
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	

Liés à d'autres éléments

A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	22 895
--	--------

Allègements de la dette future d'impôt

Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	5 957

Liés à d'autres éléments

B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	5 957
---	-------

C. Déficits reportables

D. Moins-values à long terme

Montant de la dette future d'impôt	5 646
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 45 personnes dont 1 apprenti et 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	33	
Ouvriers		
Total	47	

Engagements financiers**Engagements donnés**

**Montant en
euros**

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Nantissements Titres de Participations (emprunt CA 1 000k€)

620 214

Autres engagements donnés

620 214

Total

620 214

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

AUTRES INFORMATIONS

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 54 267 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 54 267 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, .

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS